



Monoblet, Gard, avril 2008
(© Olivier Buisson)

Psammodromus algirus (Linnaeus, 1758)

Psammodrome algire

STATUT TAXINOMIQUE

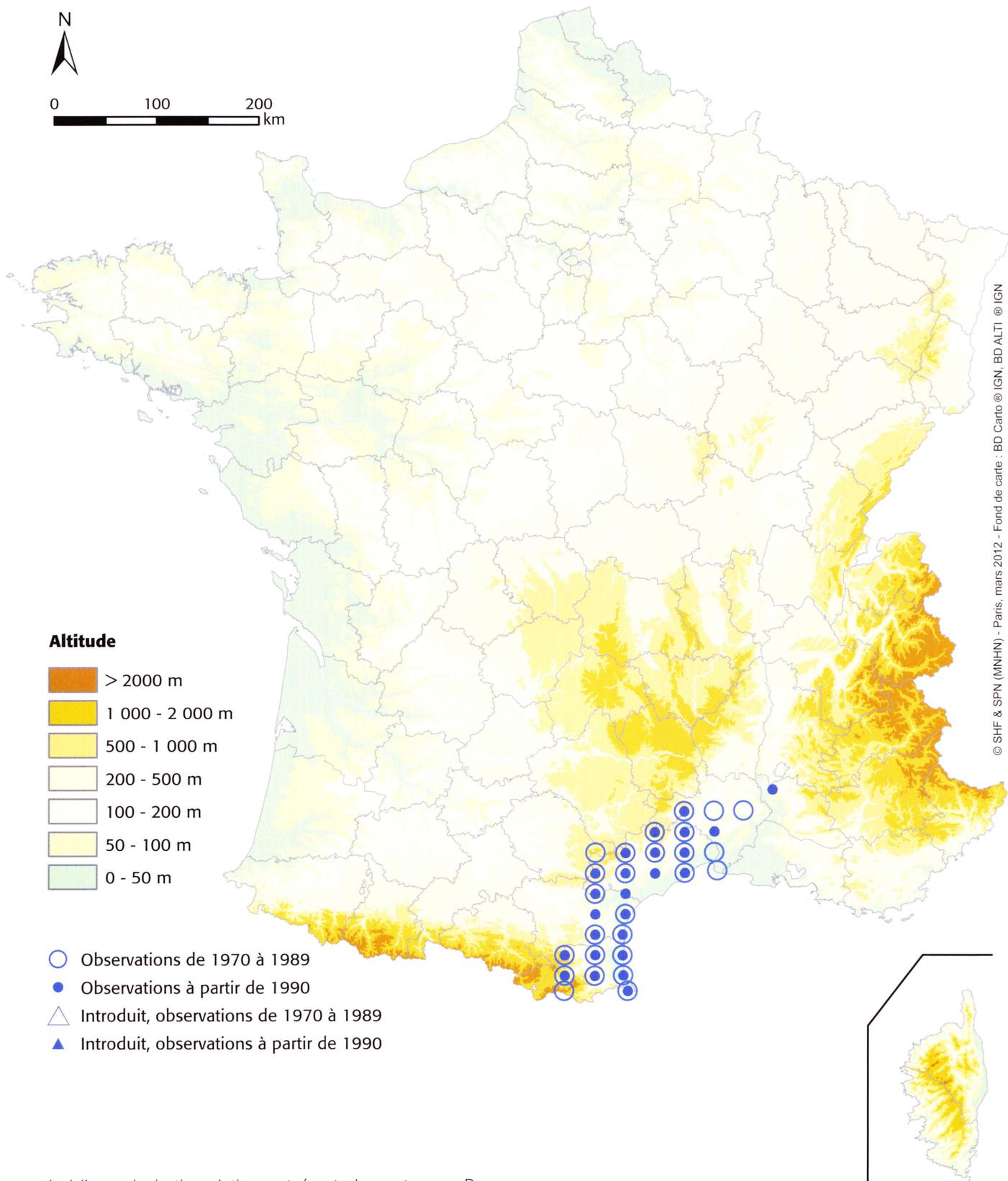
Les populations européennes de *Psammodromus algirus* étaient rattachées à la sous-espèce nominative, d'Afrique du Nord. Busack *et al.* (2006) ont décrit d'Espagne deux nouvelles espèces affines à *P. algirus*: *Psammodromus manuelae*, de Manzanares et Real dans la province de Madrid, et *P. jeanneae*, des environs de Facinas, dans la province de Cadix. *P. manuelae* se différencie de *P. jeanneae* par les critères suivants (donnés pour le mâle): un peu plus d'écailles dorsales (25 rangées en moyenne contre 24) et de pores fémoraux chez les mâles (18 en moyenne contre 16), tête un peu plus haute (11,7 mm en moyenne contre 10,7), 8 écailles en moyenne dans les ocelles bleus des flancs (contre 4 en moyenne), ocelles bleus bordés de noir, coloration générale brune (contre gris à brun olive pâle), flancs brun foncé avec de nombreuses écailles noires et spots jaunes plus ou moins alignés verticalement (brun olive pâle avec très peu d'écailles noires et de points jaunes). En fait, il s'avère que la distance génétique obtenue par ces auteurs entre ces deux populations distantes de 600 km est plus faible que ce qui est retenu pour octroyer le rang d'espèce à des taxons allopatriques, et que rien n'est connu sur les relations entre ces deux populations dans d'éventuelles zones de contact. Carranza *et al.* (2006a) confirment la bonne séparation du taxon *jeanneae*, plus grande que pour *manuelae*, par rapport aux populations d'Afrique du Nord. Cependant, seulement 3,6 millions d'années de divergence séparent *P. jeanneae* des autres *P. algirus*. Il est donc raisonnable de ne pas retenir les taxons *manuelae* et *jeanneae* comme des espèces à part entière et de les traiter en sous-espèces de *P. algirus* (choix taxinomique adopté par Speybroeck & Crochet 2007 et Speybroeck *et al.* 2010). Les populations françaises sont rapportées à *P. algirus jeanneae* Busack, Salvador et Lawson, 2006 (Geniez & Cheylan 2012).



Boule-d'Amont, Pyrénées-Orientales, mars 2001 (© Jean-Pierre Vacher)

RÉPARTITION-HABITAT

Répartition actuelle – Le Psammodrome algire est une espèce ibéro-maghrébine qui atteint, en France, sa limite nord de distribution. Toutes les populations françaises sont situées dans la partie méditerranéenne stricte de la région Languedoc-Roussillon, même celle de la carte IGN d'Orange 3040: Marcoule, dans le Gard, tout près de la vallée du Rhône, qui constitue la station la plus nord-orientale connue pour l'espèce (M. Geniez & V. Rufay com. pers.). Alors que l'espèce est assez abondante dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude et l'Hérault, elle devient de plus en plus rare au fur et à mesure qu'on progresse vers l'est dans le département du Gard, témoignant



© SHF & SPN (MNHN) - Paris, mars 2012 - Fond de carte : BD Cartho © IGN, BD ALTI © IGN

ainsi d'une colonisation relativement récente dans notre pays. Dans l'est du Gard, en effet, les mentions sont rarissimes : Marcoule (cf. *supra*) ; Le Chabian (carte IGN 2841, obs. pers.) ; entre Remoulin et Villeneuve (carte IGN 2941, Böhme 1981).

Répartition altitudinale et habitat – En France, *P. algirus* fréquente les garrigues assez sèches de l'étage du Chêne vert. Il affectionne les fourrés broussailleux de Genêt scorpion, de Chêne kermès, de Chêne vert, de Salsepareille... Il existe aussi de petites populations dans les dunes littorales bien végétalisées, comme au Grand Travers, près de La Grande-Motte, où il est cependant très rare. Il évite les massifs montagneux, sauf dans les Pyrénées-Orientales où il est présent sur les pentes sèches broussailleuses bien ensoleillées, jusqu'à 1 200 m [au-dessus de Jujols, R. Letscher com. pers.].

CONSERVATION

Le Psammodrome algire ne paraît pas menacé en France à court terme. On peut cependant émettre l'hypothèse que la progression de la forêt sur la garrigue, suite à l'abandon du pâturage par les ovins, pourrait conduire à sa régression, au même titre que ce qui est déjà observé avec le Psammodrome d'Edwards, le Lézard ocellé et la Couleuvre de Montpellier.

Statut liste rouge nationale : LC

Philippe Geniez